

L'Aba Ko 2003 : Pourquoi l'ex-Congo Belge est devenu une affaire de Justice Internationale ?

Depuis le mois de janvier 2003 que l'Abako a donné sa mise au point sur la date du 4 et 13 Janvier 1959, des nombreuses questions et plusieurs messages ne cessent d'arriver à l'adresse de ce parti politique fondé en 1950 à Léopoldville sous la colonisation belge.

Beaucoup de ces messages reviennent encore une fois sur les témoignages donnés par le Journal "le Potentiel" en 1995 au sujet de la République du Kongo Central. Tout en insistant que l'Etat Indépendant du Kongo Central existe, tel qu'il a été présenté.

Car, ajoutent certains messages que la Déclaration Universelle de l'ONU, votée par toutes les nations du monde en 1947 à New York, reconnaît qu'un peuple qui rejette totalement des élections organisées par une puissance coloniale, devient automatiquement indépendant.

Ils demandent à l'Abako de se référer à l'exemple de la Guinée de Mr SEKOU-TOURÉ qui proclama son indépendance dès que le peuple Guinéen rejeta les élections organisées par la France coloniale. Et pour cela, la Guinée n'a pas connu de table ronde à Paris comme celle organisée à Bruxelles en 1960 pour la création de la RDC le 30 Juin 1960.

Dans ces conditions, l'acte qui fut posé par l'Abako et les ne-Kongo, est un acte d'indépendance non négociable. D'où, la sortie de ce parti et son peuple du Consensus qui fut conclu et régulièrement violé depuis la première heure, ne pose pas de problème politique ou juridique. Etant entendu que l'Indépendance de l'Abako ou du peuple Kongo est bien connue par sa date du 4 et du 13 Janvier 1959 selon certaines personnes.

Dans les mêmes conditions aussi, continue un des messages, Joseph-Désiré Mobutu et Laurent-Désiré Kabila, ne sont pas seulement des Rebelles mais aussi des néo-colonisateurs de l'Etat Indépendant du Kongo-Central. En d'autres termes, c'est une agression extérieure depuis que les accords et engagements sur la création de la RDC avaient pris fin. C'est-à-dire, le 30 Juin 1970.

A l'époque, lors d'une visite de la Jabako (Jeunesse Abako) au Fondateur de ce parti, Mr Ed.Nzeza Nlandu, déclara : " Que nous soyons vivants ou morts, tout non respect du Consensus conclu sur la création de la RDC le 30 Juin 1960, est à soumettre devant la Justice Internationale" ou de l'ONU.

Pour l'Abako, s'il y a accusation maintenant, elle vient de loin. Longtemps contenue par ses Premiers Dirigeants qui tentèrent à maintes reprises à son exécution.

Mais les différentes dictatures néo-coloniales se succédant à Kinshasa depuis le coup d'état diabolique du 24 novembre 1965, se sont mises à éliminer physiquement tous ces dirigeants du peuple né-Kongo.

C'est pourquoi, l'accusation de l'Abako ou du peuple né-Kongo devant la Justice Internationale, devra comprendre deux volets: le premier volet est celui du non respect du Consensus sur la création de la RDC le 30 Juin 1960 et le deuxième volet est une plainte pénale contre:

1. Joseph-Désiré Mobutu et ses Complices, vivants ou morts.
2. Laurent-Désiré Kabila et ses Complices, vivants ou morts.
3. La suite et ses Complices, vivants ou morts.

Pour l'Abako, il s'agit là d'une plainte sur les différents crimes commis ou se commettent encore sur tous les Dirigeants né Kongo: Politiciens, militaires, religieux ou laïcs et sur tous les né-Kongo. Car, tous ces crimes qui sont commis, sont tous liés au non respect du Consensus sur la création de la RDC, formant par là une équation de tous les crimes de 1960 à 1970 et de 1970 jusqu'au jour où Abako se confie à la Justice internationale. Le non respect de ce Consensus est donc la cause principale et immédiate de tout cela.

La liste des victimes étant très longue, Abako se permet de citer quelques noms ci-après:

1. Edmond Nzeza N'landu, fondateur de l'Abako, empoisonné sur l'ordre de Mobutu;
2. Joseph Kasa-Vubu, 1er Président Général de Abako, tué sur l'ordre de Mobutu, par une injection partie avec le Gouverneur Bruno Ndala accompagné d'un faux médecin sous prétexte d'un traitement spécial puisqu'il demanda d'aller se faire soigner à l'Etranger.
3. Raymond BIKEBI, Directeur du Bureau politique de l'Abako et Premier Ministre du Gouvernement de l'Etat Indépendant du Kongo-Central, jeté vivant aux deux léopards du Mont Ngaliema. Ces deux féroces sont restés sans mangés pendant une semaine en attendant l'arrivée de Raymond BIKEBI. Il sera expliqué comment il fut amené chez le Satan Mobutu.
4. Emmanuel BAMBBA, Ministre, pendu et fusillé sur la place publique du Pont CABU lors du faux coup d'état organisé par Mobutu lui-même et son frère le colonel Bangala, Gouverneur de la ville de Léopoldville.
5. Colin Michel, empoisonné sur l'ordre de Mobutu parce que celui-ci répondit publiquement et à haute voix: "NON A LA PRESIDENCE A VIE DE Mobutu".
6. Général Ernest MASIALA, tué par Mobutu lui-même au Mont Ngaliema. Selon les informations reçue par l'Abako, Mobutu a bu le sang et mangé la chair (viande) de ce Général pour avoir la force et de rester Président à vie suivant ses coutumes, traditions et caractères propres.. Il accusait ce Général d'avoir évadé BIKEBI dans une des arrestations connues par ce fils né-Kongo. Ainsi, Mobutu piégea ce Général dans un autre faux coup d'état que Mobutu monta lui-même avec ses différents services de l'époque.
7. Mgr Pierre-Kimbondo que Mobutu accusait de garder le Livre d'Or de l'Indépendance des Né Kongo et d'autres insignes qu'il cherchait pour les arracher.

Mobutu refusa aussi auprès du Vatican que ce 1er Evêque du Congo soit nommé Cardinal puisqu'il est né-Kongo. Pourtant, cela fut déjà connu.

8. Son Eminence Joseph DIANGENDA, Chef Spirituel de l'Eglise Kimbanguiste. Mobutu l'accusait de prophétiser tous les temps le royaume du Kongo. C'est à lui aussi que Mobutu décida que le Document du report de la table ronde de 1970, soit gardé au lieu de l'Abako..

Pour attendre son élimination physique programmée, Mobutu plaça au Centre Kimbanguiste de Kinshasa, un Commando qui le surveillait et suivait tous ses actes. Ainsi, Mobutu invita son Eminence à Gbadolite sous prétexte de faire une photocopie parce qu'il ne trouvait plus la sienne. Par ses méthodes de distractions bien connues, Mobutu empoisonna son Eminence et toujours sous prétexte de malaise ou malade, il lui conseilla d'aller se faire soigner à l'Etranger alors que son coup avait déjà réussi..

Du retour par SCIBE-ZAIRE via Gbadolite, le Cercueil et le Corps de S.E. Joseph DIANGENDA furent kidnappés puis Mobutu remplaça un autre cercueil bourré de tout et c'est celui-ci qu'il expédia à Kinshasa. Le Cercueil et le corps de S.E. Joseph DIANGENDA sont restés à Gbadolite ou quelque part dans l'Equateur pour ses incantations sataniques, et cela, pour devenir Président à vie de l'unité du Congo Belge.. C'est dans ce cadre là qu'il fut évoqué lors de la Conférence nationale dite Souveraine de Kinshasa 1991/1992, la question de Cercueil à fenêtre où tout corps de toute haute personnalité décédée soit vu pour rendre hommages.

Il y a aussi plusieurs politiciens Né-Kongo tués par Mobutu tels que Fulbert Luyeye, Moanda Vital, Mbeka Makoso, LUzolanu, Dumbi Maurice et son groupe etc....L'Abako explique plus loin les méthodes que Mobutu utilisait dans tous ses empoisonnements politiques.

Mais en attendant, l'Abako demande à Mr Jean Pierre Mbemba, successeur de Mobutu à Gbadolite, de bien vouloir aider à trouver le Cercueil et le Corps de S.E. Joseph Diangenda, aussi, la tête du Général Masiala qui se trouveraient toujours à Gbadolite et ensuite, les amener à Kinshasa. SCIBE-ZAIRE est complice de cet acte choquant.

L'Abako précise encore une fois que le nouveau dictateur néo-colonial Laurent-Désiré Kabila, avait suivi le même plan diabolique laissé par Mobutu contre les Né-Kongo. Lors de la guerre dite du Bas-Congo, provoquée par les Mobutistes, il ordonna aux troupes angolaises en date du 27 et 28 août 1998, de raser toute la ville de Boma et de Matadi. Mais les Généraux Angolais refusèrent parce qu'il n'y avait pas de résistance dans la population. Malgré cela, quelques massacres faits ici et là exigent une enquête internationale.

Comme l'Abako l'a déjà dit dans plusieurs communications à Kinshasa et à toute adresse à travers le monde, depuis le mois de juin et juillet 2002, les polices et les armées de l'AFDL laissées par Laurent-Désiré Kabila, avaient tiré dans les populations Né-Kongo parce que celles-ci fêtaient l'Etat du Kongo-Central. Ces fusillades ont fait beaucoup de morts et de blessés graves avec des arrestations dans tous les milieux des Né-Kongo qui ont rempli toutes les prisons de Kinshasa et de l'intérieur du Kongo-Central. Les différents services spécialisés dans le domaine

des crimes, formés dans des écoles de Mobutu et de Kabila, sèment continuellement la terreur et la désolation à Kinshasa et dans tous les villages de l'Etat du Kongo-Central. La Justice de l'ex-Congo belge n'agit que seulement sur les Bakongo.

Depuis l'année dernière, l'Abako demandait que tous les Bakongo arrêtés, politiciens, militaires, religieux et Civils de tout niveau, soient immédiatement libérés et que toutes les tracasseries policières prennent fin dans l'Etat du Kongo-Central et à Kinshasa, sa Capitale politique.

L'Abako constate que chaque dictature néo-coloniale qui prend place à Kinshasa, cible le Kongo-Central et son peuple. Et pour répondre à toutes les personnes, étrangères ou se trouvant dans l'ex-Congo Belge qui posent leurs questions à l'Abako: pourquoi toutes ces dictatures se comportent de cette manière en ce qui concerne le Peuple Kongo? L'Abako a décidé de donner quelques précisions suivantes comme réponses à toutes les questions posées et pour en savoir plus.

Signification du Kongo-Central, Etat Indépendant du Kongo et de Kinshasa:

C'est une appellation exacte et qui existe depuis les ancêtres Né-Kongo. Tout comme il existe le Kasai, le Katanga, le Kivu et d'autres qui sont appelés par leurs anciens noms officiels et de l'histoire..

1885: Quelques Puissances de l'époque sont réunies à Berlin. Sans inviter le Royaume du Kongo, ni ses ambassades se trouvant à Lisboa, en Espagne, au Vatican ou ailleurs, ces Puissances divisent illégitimement le royaume du Kongo en trois parties:

1. Kongo-Portugais au Sud fonda l'Angola tout en fabriquant une histoire qu'il calqua sur celle du royaume du Kongo. Après avoir détruit Mbanza-Kongo, le Portugal passa au pillage complet du Kongo-dia-Ntotela, en amenant tout à Lisboa. mais, il chercha à sauvegarder la Capitale économique de ce royaume du Kongo-dia-Ntotela, la ville de Lwanda qui avait la Banque nationale avec sa monnaie NZIMBU za Kongo et qui fut visitée par Diego Cao, à son arrivée en 1482. Ce navigateur portugais fut aussi reparti avec cette monnaie qu'il amena au roi du Portugal.

2. Kongo-Français qui fonda sa colonie KONGO-Brazza et après ses conquêtes des empires du Nord, Kongo-Brazza devint CONGO-Brazza avec la lettre C coloniale.

3. Le Centre du royaume Kongo divisé est confié à S.M. le Roi Léopold II de Belgique. Avec ce Centre obtenu, il proclama l'Etat Indépendant du Kongo le premier juillet 1885. C'est le Kongo-Central.

Comment?

Avec toute surprise, le Délégué du roi des Belges, SIR FRANCIS DE WINTON, organisa une fête à Moanda ou Banana, installa et inaugura cet état indépendant du Kongo-Central le 19 Juillet de la même année. La cérémonie se déroula à l'insu des autorités de Mbanza-Kongo, la Capitale politique du Kongo-dia-Ntotela.

Ce qui fut étonnant, l'Ambassadeur du Portugal résidant à Lwanda et d'autres Représentants Diplomatiques: Espagne, Vatican,Hollande etc. sont sur le lieu de la fête.

Les Dignitaires et toute la population des villages environnants du royaume du Kongo, invités sur le lieu pensèrent à une suite ou une réponse aux nombreuses plaintes des Rois du Kongo qui accusaient régulièrement le Portugal, à cause des captures des Kongolais qu'il partait vendre à travers le monde. (Traite des Kongolais).

Dès que les Dignitaires et la population né-Kongo comprirent qu'il ne s'agissait pas des réponses aux plaintes de leurs Rois envoyées partout dans le monde, et ne comprenant pas le sens de la fête, ils s'engagèrent tous dans des protestations et palabres qui mirent le Délégué de SM Léopold II, en difficultés de poursuivre normalement sa fête.Surtout que le Missionnaire Catholique venant du Kongo-Brazza, interprétait très mal la langue kikongo.

Cela poussa le Délégué Francis de Winston à vite monter à la tribune tout en déclarant : "Ci-GIT LE ROYAUME DU KONGO DEVENU ETAT INDEPENDANT DU KONGO". Les armoiries de l'Etat Indépendant du Kongo-Central sont : Drapeau bleu ciel frappé d'une étoile dorée au Centre.

Cette inauguration de l'Etat Indépendant du Kongo Central sera suivie de la fondation de trois Capitales successives à l'intérieur même de l'Etat Indépendant du KONGO Central. Il s'agit de la première Capitale VIVI, de la deuxième BOMA et de la troisième LEOPOLDVILLE.

L'ancêtre Raymond BIKEBI, Directeur du Bureau politique de l'Abako, écrit dans sa lettre datée du 29 août 1969 et adressée à S.M. BAUDOUIN 1er de Belgique que lors de tout cela, il n'y avait aucune présence des empires de l'Est ou du Nord que son royaume de Belgique annexera plus tard.

KINSHASA :

La JABAKO (Jeunesse Abako), nous dit qu'à l'époque, la fondation de la troisième Capitale (Léopoldville),souleva beaucoup de questions voire des protestations tout comme des palabres.

Les populations né-Kongo (les Bakongo), demandèrent aux Belges: " Pourquoi Léopoldville?". cette façon de poser la question se dit en langue Kikongo: "KINSASA LEOPOLDVILLE?". En français: "POURQUOI LEOPOLDVILLE ?". Sur cette question des populations, les Belges ont compris que leur place s'appelle KINSASA.

Selon la JABAKO, c'est sur ce lieu que le Gouverneur MVEMBA NZINGA fonda le grand marché de MPUMBU. Et cela avant qu'il soit intronisé Roi du Kongo à Mbanza Kongo-dia-Ntotela. Jusqu'aujourd'hui, la place porte le nom de MPUMBU.

Ainsi, devant cette confusion de langage ou d'occupation coloniale, les Belges furent obligés de mettre les deux mots ensemble: KINSASA-LEOPOLDVILLE qui seront résumés avec le temps en KIN-LEO, KINOIS ET KINOISES.

Donc, les né-Kongo ou les Bakongo sont Kinois ou Kinoises, en même temps propriétaires de la ville de Léopoldville ou de Kin-Léo. Des étrangers vivant sur place, peuvent aussi être appelés Kinois ou Kinoises mais non propriétaires de la ville.

A l'époque aussi, comme tout événement politique de l'histoire, l'appellation de Kinsasa fut donnée comme noms à des personnes, à des lieux ou édifices. Ce sont des souvenirs politiques et historiques connus.

L'Abako détient des rapports plus détaillés sur l'ensemble de toutes ces questions.

ANNEXIONS COLONIALES BELGES A L ETAT INDEPENDANTS DU KONGO (CENTRAL) :

1888 : S.M. Roi LEOPOLD II lança ses troupes et Officiers Belges au Nord et à l'Est de l'Etat Indépendant du Kongo-Central pour la Conquête des empires s'y trouvant. Cette Conquête se fit dans l'ordre suivant:

1889 : Empire MONGO à Mbandaka et fonda Coquilhatville;

1891 : Les empires KUBA et LUBA du KASAI et fonda Luluabourg;

1894 : Les empires du KIVU (empires LEGA, BEMBE etc...) et fonda Constermansville

1895 : Conquête du Katanga (Royaume de M SIRI) ou LUNDA et fonda Elisabethville. N.B. Le Capitaine Belge fut tué par la Garde Corps du Roi M SIRI au moment même de l'audience qu'il sollicita, parce que son royaume comme tous les autres empires, refusaient d'être annexés à l'Etat Indépendant du KONGO.

1897 : Conquête de l'UELE regroupant plusieurs Empires des AZANDE et fonda Stanleyville dont le nom traditionnel fut Kisangani.

Certains empires se manifestent actuellement dans les guerres qui se déroulent partout de ces côtés là.

1908 : A partir de toutes ces Conquêtes et des fondations mises en places, la Belgique passa à la politique coloniale d'annexion de toutes ces conquêtes à l'Etat Indépendant du KONGO-CENTRAL, créant ainsi le CONGO BELGE, sans consulter le Peuple Kongo. En même temps, le K légitime est remplacé par le C colonial. Puis, ajouta Cinq étoiles sur le Drapeau de l'Etat Indépendant du Kongo et qui sont comptées pour SIX Provinces de toute la colonisation belge qui continue encore à ce jour.

PREMIERE REVENDICATION POLITIQUE ET SPIRITUELLE :

1921 : Suite à un discours colonial de l'époque, adressé aux Missionnaires de la Colonie pour l'administration du CONGO BELGE, l'ancêtre Simon KIMBANGU est inspiré par la Bible et par le CHRIST. Il revendiqua la kongolisation de l'Eglise de JESUS CHRIST sur la terre de ses ancêtres. Comme fut KIMPA VITA ou NDONA BEATRICE du Kongo-dia-Ntotela.

Mais dans cette revendication, SIMON KIMBANGU réclama UN VICE-ROI né-KONGO pour l'Etat Indépendant du KONGO.

Selon l'ancêtre Edmond Nzeza N landu, le fondateur de l'Abako, la condamnation a mort ou à perpétuité fut liée à cette dernière revendication (politique). Puisqu'on ne peut condamner quelqu'un à cause de la Bible ou du CHRIST.

L'ancêtre Simon KIMBANGU est mort en 1951 dans la prison du Katanga comme martyr excellent du peuple Kongo, devant DIEU et le monde.

LA LONGUE LUTTE POLITIQUE ET CLANDESTINE POUR LA LIBERATION DU PEUPLE KONGO :

Dès 1921, avec l'arrestation de l'ancêtre Simon Kimbangu, le peuple né-Kongo s'engagea dans une longue lutte politique et clandestine pour sa libération. Cette lutte fut parfois renforcée par des mouvements messianiques, diversifiés et par toutes les manières, secouant nuits et jours la colonisation belge.

Pour bien comprendre, il faut suivre ces différents mouvements tels que TONSI, KUBA NSINDU, SIMON MPADI etc. Entre-temps, tous les disciples Né-Kongo à Simon Kimbangu sont arrêtés par le pouvoir colonial puis déportés ou relégués dans les empires du Nord ou de l'Est qui sont des Provinces coloniales de la Belgique. .

Malgré tout cela, le côté spirituel sera encore beaucoup plus renforcé. Surtout lorsqu'on sait que le Christianisme est entré en Afrique Centrale par la porte du Royaume du Kongo en 1482, avec des Missionnaires du Vatican. Cette position apporte régulièrement l'inspiration qui fait souvent jaillir à des diverses époques, des phénomènes messianiques au peuple Kongo. Cela va encore mieux favoriser la longue lutte politique du peuple né-Kongo qui continue à crier haut, sa liberté et ses Droits issus du DIEU de la nature.

1950 : CREATION DE L ABAKO ET LIBERATION DU PEUPLE KONGO :

Comme il a déjà été dit en plusieurs occasions, l'Abako "Alliance des Bakongo" fut créée en 1950 ..

L'ancêtre Edmond Nzeza N landu nous communiqua à ce sujet:

" Suite à l'expérience du cas de l'ancêtre Simon Kimbangu, arrêté et emprisonné à cause de sa revendication politique à côté du message du CHRIST et de la BIBLE, il fallait créer l'Abako en deux volets : parti politique clandestin dans les milieux du peuple Kongo, association devant le pouvoir colonial et le reste de ses annexions.

Etant donné que la colonisation ne peut accepter en aucun cas, la création d'un parti politique. D'où, la clandestinité de l'Alliance des Bakongo dès sa création".

A LA QUESTION SUR L EPEE IMPLANTEE DANS LE NKODIA-ABAKO:

A cette question, Mr Ed.Nzeza N landu répondit: "Si la colonisation demanda pourquoi l'Epée implantée dans le NKODIA qui est l'emblème de l'Abako, nous

aurions répondu aussi clandestinement. Même les MIKA-mia-MBWA. Tout cela fait la Devise de l'Abako et de la libération de son Peuple. .

C'est pourquoi, sa lutte est toujours liée à la volonté dudit peuple::

1950-1954: activités politiques et clandestines, par l'annonce et l'information dans les différents milieux des né-Kongo. Il faut chercher des futurs dirigeants et lui-même devait s'engager dans d'autres activités pour mieux asseoir l'Abako. Il pensa déjà aux organes de propagande et d'extension, notamment le Journal Kongo-dia-Ngunga et Kongo Dioto ou d'autres. La première propagande politique se fit par une information de bouche en bouche, d'oreille en oreille. Puis, les invitations furent lancées aux intellectuels Kongo pour la formation d'un Comité Central de l'Abako.

1954 : Election du 1er Président Général, Mr Joseph Kasa-Vubu:

Monsieur Joseph Kasa-Vubu fut élu 1er Président Général de l'Abako en date du 21 mars 1954, au cours d'une grande réunion qui regroupa des nombreux membres et notables né-Kongo invités à cet effet.

L'ancêtre Edmond Nzeza N Landu révéla que lui-même fit la propagande pour élire M. Joseph Kasa-Vubu comme 1er Président Général de l'Abako. Deux éléments ont été à la base de cette élection : - M. Joseph Kasa-Vubu s'intéressa beaucoup aux associations né-kongo, - Surtout il est parvenu en 1946, à prononcer un discours politique clandestin intitulé: "Le droit du premier Occupant", dans l'Unisco (Union des intérêts sociaux des Congolais) où il fut Secrétaire Général.

L'ABAKO DEVINT UNE PLATE FORME POLITIQUE ET CLANDESTINE :

Le 11 juillet 1955, l'Abako devint une plate forme politique et clandestine; regroupant plusieurs associations et mouvements messianiques et autres de la société né-kongo. Parmi lesquels:

- Renaissance: (Renaissance des Bakongo), fondée en 1944 par MM. Joseph Mavwela et Jean Nsola;
- Amubako: (Association musicale des Bakongo), fondée en 1940 par MM Jean Mpila et autres;
- Plusieurs Mouvements messianiques né-kongo tels que TONSI, KUBA N SINDU, SIMON MPADI , etc...

L'ABAKO: Ecole politique et de la Démocratie du Peuple Kongo:

La création de la plate forme Abako "Alliance des Bakongo" sera suivie de l'implantation des Sections à Léopoldville tout comme à l'intérieur du Kongo-Central ou de la Province de Léopoldville. C est à partir de ce moment que l'alliance joua son plus grand rôle considéré comme école politique, en éduquant démocratiquement, socialement, culturellement et économiquement son peuple, le peuple Kongo.

Ainsi, le programme de l'Abako va encore s'élargir davantage par la création d'autres sections ou par des activités diverses, comme la grammaire et le dictionnaire de la

langue kikongo. Suivi aussi de la création des Oganés de presse par exemple Kongo-dia-Ngunga, Kongo dieto etc. Sans oublier les autres branches liées à l'existence de tout parti politique. Mais tout se faisait clandestinement devant le pouvoir colonial qui menaçait continuellement l'Abako de s'engager dans une voie étrangère.

C'est devant cette ténacité que l'Abako rejeta le " plan de 30 ans ", évoqué par le Professeur belge, M VAN BILSEN, pour l'accès à la démocratie des populations colonisées. L'Abako trouva par là, l'occasion de s'engager sur le chemin qu'elle cherchait à tout prix.

Dans une réunion de l'Abako tenue le 7 juillet 1954 à Ndjili, le Président Général, M Joseph Kasa-Vubu, prononça un discours de nature politique, sociale et culturelle, dont le thème fut : " La Culture bantoue doit occuper sa place dans le monde de demain".

Déjà le 20 août de la même année, l'Abako se lança dans un combat purement politique, en exigeant que les Ne-Kongo propriétaires de la ville de Léopoldville, dirigent toutes les Cités Africaines que le pouvoir colonial belge confiait chaquefois aux étrangers vivant dans la Capitale.

Dans le même sens, l'ancêtre Yvon Mabanda, ancien Secrétaire Général de la JABAKO, dira que ce même jeu a été imité par le dictateur néo-colonial Mobutu dans ses nominations aux différents postes politiques, administratifs ou des entreprises d'état. Ce jeu vient donc de loin. Et, en prenant quelques uns de ses documents bien gardés, l'ancêtre Mabanda avait lu un passage d'une lettre de l'Abako: "Etant donné que les Cités de Léopoldville comptent 80% des Bakongo, l'Abako qui représente ce pourcentage se voit obligée de donner son avis sur cette question".

Puis d'ajouter: l'Abako fut chaquefois obligée de justifier ses positions sans équivoque. Tout en lisant encore une fois, un discours du Président Général de l'Abako, M. Jos. Kasa-Vubu, fait le 3 février 1957 dans lequel fut évoqué le passé récent du peuple ne-Kongo: "... Léopoldville, Brazzaville, le Kwango, les Régions du Lac, l'Angola et Pointe Noire et au même titre que les Bateke, formaient jadis et durant des siècles Un Etat intégrant de l'ancien Royaume du Kongo, divisé à Berlin...".

Tous les Ne-Kongo, qu'ils soient n'importe où de leur ancien Royaume, furent politiquement éduqués et connaissent cela dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi, les générations actuelles s'adressent très massivement auprès de l'Abako de dire tout, même le répéter à plusieurs occasions, parce qu'ils ont besoin de tout savoir pour le présent et pour l'avenir. L'Abako est une véritable école politique et de la démocratie dans la vie du peuple Mukongo.

L'ABAKO ET LE VOTE DES PREMIERS BOURGMESTRES NOIRS AU CONGO BELGE:

Nous sommes en 1957. L'Abako "Alliance des Bakongo" ou plate forme du peuple ne-Kongo, est le seul parti politique sous la colonisation belge. Etant donné qu'un vote ne peut s'organiser politiquement qu'à travers des partis politiques et ce, l'Abako seul qui se présenta devant la colonisation. Même qu'il ne fallait pas le dire ouvertement.

Mais, les Bakongo savaient déjà que les activités politiques clandestines de l'Abako sont parvenues à obliger la Puissance colonisatrice pour l'organisation de ce vote des premiers Bourgmestres Noirs. Comme il a déjà été dit, il fut difficile de comprendre les méthodes de travail politique de l'Abako. Sauf la colonisation qui parlait de temps en temps des activités étrangères au sein de l'Abako. Ainsi, à Léopoldville, ce vote se déroula le 6 décembre 1957. L'Abako, propriétaire de la ville obtint 133 sièges, c.à.d. plus de 80% de ce qui fut prévu pour cette ville et le reste fut partagé entre les ressortissants des autres Provinces vivant dans la Capitale.

Désormais, l'installation officielle des Bourgmestres de l'Abako, créa une situation favorable pour des nombreuses revendications politiques qui avaient conduit ce parti à la Révolution du 4 et 13 Janvier 1959. Cela a été longuement évoqué dans les communications précédentes.

L'UNITE DU CONGO EST UNE AFFAIRE DE LA BELGIQUE ET NON DU PEUPLE KONGO:

En recevant une délégation de la JABAKO formée par des étudiants ne-Kongo, l'ancêtre Ed Nzeza N landu répondit que l'Unité du Congo est une affaire de la Belgique et non du peuple Kongo. La Colonisation belge imposa cette unité si comme elle l'avait trouvée à son arrivée en 1885. C'est pourquoi, à l'époque, l'Abako fut chaquefois opposée jusqu'à ne plus entendre parler du fédéralisme et voici l'exemple d'une déclaration qui fut adressée le 23 avril 1959, au Président de la Chambre belge des Représentants (Parlement belge):

Monsieur le Président,

L'Unité du Congo est devenue le Slogan favori de toute la politique coloniale belge, comme si cette unité existait à l'époque précoloniale.

Or à vrai dire, l'Afrique belge dans son ensemble ne fut appelée Congo. Et nous ajoutons que si l'occupation belge s'était prolongée au-delà du NIL, le SOUDAN et l'EGYPTE feraient aussi le CONGO....

Vous n'ignorez pas que de la nature arbitraire des frontières résulte la difficulté de créer un vrai sentiment d'Unité nationale. Le Congo, tel qu'il est mis au monde par l'Acte de Berlin ne pourra pas échapper à cette règle. Son Unité n'est que trop apparente, trop artificielle.

C'est aussi dans le même sens que la lettre adressée au Consul Général de la Belgique fut écrite. Demandant à ce dernier, la Convocation d'une réunion des Puissances Signataires de l'Acte de Berlin de 1885 et voici le contenu de cette lettre :

Monsieur le Consul Général,

Nous avons l'honneur de solliciter la réunion des Puissances Signataires de la Convention de Saint-Germain-en-Laye du 10 septembre 1919, portant révision de l'Acte Général de Berlin du 26 février 1885 et de la Déclaration de Bruxelles du 2 juillet 1890. Notre demande se base sur l'article de la Convention qui stipule :

"Les Puissances Signataires se réuniront à l'expiration d'une période de 10 ans, à dater de la présente Convention, pour apporter à celle-ci les modifications que l'expérience aura rendues nécessaires..."

"Si votre Gouvernement estimait ne pas devoir réunir les Puissances Signataires de la Convention de Saint-Germain-en-Laye, nous demandons que soit réunie une nouvelle Conférence de Berlin..."

Voilà donc, quelques positions politiques de l'Abako qui ont prévalu de 1950 à 1959. Malheureusement, toutes les Conventions ci-dessus, considérées par l'Abako et par le peuple ne-Kongo comme étant des Lois Internationales de l'époque, puisqu'il n'existait pas encore la Cour Internationale de Justice que nous avons aujourd'hui, ces Lois ou ces Conventions sont restées NON-DITES. Pourtant, la Puissance colonisatrice de l'UNITE DU CONGO, la Belgique reste toujours Membre Signataire de toutes ces Conventions liées à l'Acte de Berlin de 1885.

C'est dans ces premières conditions du NON RESPECT de toutes lesdites Conventions ci-dessus évoquées que l'Abako et le Peuple ne-KONGO, mirent en place, dès 1959, le Gouvernement Clandestin de l'Etat Indépendant du KONGO ou République du KONGO-CENTRAL qui domine actuellement, le débat dans tous les milieux des Bakongo ou dans le reste de l'ex-Congo Belge.

DE LA CONVENTION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE AU CONSENSUS SUR LA CREATION DE LA RDC LE 30 JUIN 1960.

Pour l'Abako et le peuple Kongo, c'est le Gouvernement du Kongo-Central ou Etat Indépendant du KONGO, libéré par la Convention de Saint-Germain-en-Laye du 19 septembre 1919 qui se présenta à la table ronde de Bruxelles de 1960.

Ainsi, les accords, les engagements et conditions qui furent annoncés dans le meeting politique de la révolution du 4 janvier 1959 à Léopoldville, furent mis en compte et aboutirent, pour satisfaire le slogan de Congo uni, par la création de la RDC le 30 Juin 1960. Mais comme cela est connu, pour une durée de 10 ans (dix ans). C.à.d. jusqu'au 30 Juin 1970. Au-delà de ce délai, la RDC n'existe plus et l'Etat Indépendant du KONGO a continué mais sous l'occupation de la dictature néo-coloniale de Mobutu.

Cette situation fut signifiée à l'époque, au Lieutenant général Joseph Désiré Mobutu par le Directeur du Bureau politique de l'Abako, M. Raymond BIKEBI qui lui parla gentiment quelques temps après son coup d'état du 24 novembre 1965. Ce fut comme une conversation de blague. Mais bien assise sur une clandestinité politique.

Le Directeur du Bureau politique de l'Abako ajouta toujours gentiment que ce coup d'état n'est pas seulement une rébellion, mais plutôt une nouvelle colonisation, succédant à celle de la Belgique. De cette manière, l'Abako va suivre et observer tout soutien qui vous sera donné et qui sera considéré comme complice.

Comme dit, cet entretien se fit sous un climat d'amitié et de cordialité. Malheureusement, Mobutu en profita pour revenir discrètement à ses souvenirs du 4

janvier 1959, tout en se plaçant dans la position de force et ne plus entendre parler de tout dialogue, ni d'un sens humain de tout respect d'engagement ou consensus conclus.

C'est pourquoi, l'Abako qui a toujours mené son combat sur des bases politiques, historiques, réelles et légitimes, va faire voir encore une fois, que le peuple KONGO n'a plus besoin de l'ex-Congo Belge ou de la RDC aujourd'hui illégitime. Car, il est tout à fait criminel de continuer à imposer une unité ou en fabriquant par des écrits d'une colonisation qui refuse de mourir, un certain nationalisme d'un continent possédant des peuples nettement différents dont les traditions et les caractères propres leur sont chers.

C'est aussi sur cette base que la Convention Saint-Germain-en-Laye et le Consensus sur la création de la RDC le 30 Juin 1960, devaient remettre en place, la liberté et les Droits de chaque peuple rencontré par la Colonisation belge, au lieu de continuer à unir, toujours à unir par la force comme le fit S. M. LÉOPOLD II.

LA PEUR DE MOBUTU VIS-A-VIS DE L'ABAKO:

Comme dit plus haut, dès son coup d'état du 24 novembre 1965, la plus grave violation du Consensus sur la création de la RDC, le premier souci pour Mobutu, fut le parti Abako "Alliance des Bakongo". C'est le seul parti qui pouvait lui créer des ennuis au lieu de régner comme il voudra sur l'unité qu'il considérait son cadeau de la Belgique.

C'est pourquoi, il plaça le Président Général de l'Abako, M. Joseph Kasa-Vubu Président, dans une prison de surveillance barbare, de toute méchanceté sauvage et de toutes les complicités.

Le Service de renseignements de l'Abako nota à l'époque que tous les Soldats et officiers mis à la disposition de cette surveillance, furent originaires de l'Equateur ou de sa région de Gbadolite. Ils furent autorisés de traiter Joseph Kasa-Vubu comme ils voulaient. Même lui cracher sur la figure comme cela se passa chaque fois qu'il sortit du Tribunal colonial du 4 Janvier 1959.

De là, sans tarder et au fur et à mesure, Mobutu s'attaqua à tous les Dirigeants de l'Abako. Tout en mettant en place, un plan de persécutions basé sur l'écrasement de tout le peuple ne-Kongo, suivi d'une politique de terre brûlée dans tout le KONGO-CENTRAL. Le peuple Kongo se rappelle par exemple de Litho et de tous ses Gouverneurs qu'il plaçait à Matadi.

Pour distraire et paniquer tout le monde, Mobutu monta tout d'abord un complot qui lui permit de pendre et fusiller sur la place publique, quatre Ministres qu'il choisit province par province mais aucun de chez lui. C'est sur cette liste qu'il plaça Emmanuel BAMBA comme victime du peuple Kongo. Tout le monde connaît le rôle joué par son frère Bangala qu'il nomma colonel et Gouverneur de la ville de Léopoldville.

Ensuite, tous les services spécialisés mis en place, police, gendarmerie et d'autres diversifiés, travaillant indépendamment sous son autorité, commencèrent à faire la

chasse aux Dirigeants de l'Abako. En même temps, des B.I. (Bulletins d'Informations) furent fabriqués et visant uniquement l'Abako ou les Bakongo. Ainsi, beaucoup de Dirigeants de l'Abako seront régulièrement interpellés et arrêtés.

Leurs maisons fouillées, les parcelles labourées et les plafonds troués à la recherche du Livre d'Or et de l'Epée de pouvoir de l'Indépendance traditionnelle et héréditaire confiés au Peuple KONGO. Les habits et Souliers de certains Dirigeants de l'Abako comme R. BIKEBI et Fulbert Luyeye, furent emportés et examinés poche par poche, pour voir s'il y a un papier qui parle de l'Indépendance du peuple ne-KONGO.

Ces persécutions sont même allées au-delà des frontières de l'ex-Congo Belge ou du ZAIRE, pour voir si un quelconque pays pouvait évoquer la création de la RDC ou son Consensus. C'est de cette façon que Mobutu avait tellement beaucoup peur de l'Abako.

LE CONGRES CLANDESTIN DE LEMBA-NZAWU:

Malgré la terreur et la barbarie effrayantes de Mobutu envers le Peuple Kongo, le Directeur du Bureau politique de l'Abako et d'autres Représentants ne-Kongo, sont parvenus à tenir un Congrès Clandestin à Nkizu, village de Lemba-Nzawu dans le Kongo-Central, en date du 29 août 1969, 5 mois après la mort du 1er Président Général de l'Abako, feu Joseph Kasa-Vubu.

Ainsi, sur base du message et instructions laissés par ce dernier, contenus dans un petit carnet noir de poche, arrivé entre les mains du Directeur du Bureau politique, message et carnet contresignés par le fondateur de l'Abako, tous les accords et engagements conclus à la table ronde de Bruxelles de 1960, notamment sur la création de la RDC le 30 Juin 1960, furent confiés sur les épaules du Directeur du Bureau politique de l'Abako, M. Raymond BIKEBI.

Après avoir passé toute la situation en revue, les Représentants de l'Abako réhabilitèrent le Gouvernement de l'Etat Indépendant du KONGO ou République du KONGO-CENTRAL tout en mettant en place, la délégation de ce Gouvernement qui devait participer à la table ronde prévue à Léopoldville, du 15 au 30 Juin 1970. Cette table ronde devait regrouper le peuple Kongo par l'Abako, la Puissance colonisatrice la Belgique et le reste de sa colonie Congo Belge, comme cela fut convenu.

C'est pourquoi, malgré l'absence éternelle de son 1er Président Général, Joseph Kasa-Vubu, tout fut prévu de manière que l'Abako soit prête. Raison pour laquelle, il y a lieu de dire que par la tenue de ce Congrès de Lemba-Nzawu, le Peuple Kongo est toujours resté prêt, pour la liberté et pour les droits à son Indépendance. Mobutu a exterminé ses Dirigeants mais, la lutte de libération continue et se poursuivra.

BOY-COTT DE LA TABLE RONDE DU 15 AU 30 JUIN 1970:

Malgré l'arrivée à Léopoldville de S.M. le Roi BAUDOIN 1er et de sa délégation du 17 au 30 Juin 1970, tout comme prévu en 1960, le dictateur néo-colonial Mobutu, sollicita un report.

L'Abako précise que pour bien tromper l'ancienne Puissance colonisatrice, Mobutu ordonna à tous ses services de sécurité, de sélectionner et de ramasser quelques 72 Bakongo tout en imposant une réunion à ces derniers, pendant 5 jours, au Bulding DONVIC situé au Vis-à-vis en face de l'hôtel de Matonge. Le tout, sous la direction du Gouverneur de la ville, son frère DJOKO EYO BABA..

L'ancêtre le ne-Kongo Daniel LUZOLANU refusa cette réunion et dit qu'il y avait déjà dans les mains de DJOKO EYO BABA, une déclaration soit disant des Bakongo demandant un report de cette table ronde pour un autre délai. Cet ancêtre ne-Kongo fut immédiatement empoisonné quelques temps après. Tout Mukongo qui refusait de signer, devait être empoisonné ou assassiné sans tarder.

CLOTURE DE LA REUNION:

Le dictateur Mobutu décida que la clôture de cette réunion devait se faire au Centre KIMBANGUISTE de Kinshasa (Léopoldville). Il y avait trois originaux ou copies pour la Déclaration de clôture de la réunion; à répartir entre la Belgique, l'Abako ou le Peuple Kongo et puis pour Mobutu qui représenta le reste du Congo Belge.

Mobutu décida que la Copie de l'Abako ou du peuple Kongo soit gardée par S. E. Joseph DIANGENDA, Chef Spirituel de l'Eglise Kimbanguiste. Il lui interdit de faire une quelconque photocopie et la donner à quelqu'un. Pourquoi avait-il choisi que cette copie soit gardée par Son Eminence? Voulait-il le piéger parce qu'il prophétisait souvent le royaume du KONGO?

Ainsi, il décida aussi de placer toujours au Centre Kimbanguiste, un Commando qui devait surveiller, contrôler et suivre tous les actes, mouvements ou déplacements de Son Eminence partout où il pourrait rester ou se rendre. Tout en créant chaque fois un climat de grenades autour de lui, tout en cherchant sa mort et s'accaparer ensuite de ce document.

L'Abako avait reçu des informations que Mobutu invita à Gbadolite, S. E. Joseph DIANGENDA à qui il demanda de lui apporter la Copie du report de la table ronde de 1970 pour faire une photocopie parce qu'il ne trouvait plus la sienne.

Dès son arrivée à Gbado et après lui avoir remis ledit document, il fit loger S. E. dans un appartement bien préparé mais copieusement empoisonné par des produits d'inhalations. De manière qu'en se réveillant, il se sentit très mal puisque la mort fut déjà programmée par la quantité et la qualité du poison, puis, aucune trace ne peut être visible par l'autopsie.

Lui conseillant d'aller vite se faire soigner à l'Etranger, Mobutu est resté avec cette Copie en question et l'Abako a reçu aussi des informations que bien avant sa fuite, il laissa ce document du peuple Kongo au Cardinal ETSOU pour s'en servir comme poids de l'Equateur dans la politique du Congo-colonial uni. L'Abako demande l'intervention du VATICAN pour le récupérer sinon, c'est une complicité au pacte conclu entre Mobutu et le diable.

L'Abako avait aussi reçu des informations que suite aux attaques de la CNS dont il fut victime, Mobutu avait menacé de remettre tout le dossier et toute l'indépendance à

L'Abako (au peuple Kongo) pour mettre fin à l'existence du CONGO-ZAIRE. Il présenta cette situation lors de la table ronde régionale à Mbandaka et à plusieurs personnalités qu'il invita à Gbado. Tous ses frères et sœurs tout comme ses Collaborateurs l'ont imploré, préférant à la place d'effacer toute la C.N.S. (Conférence Nationale Souveraine).

L'ABAKO ET LE KONGO-CENTRAL N'ONT PAS CROISÉ LES BRAS:

Toujours par sa lettre du 29 août 1969, datée de Nkizu à Lemba Nzawu dans l'Etat du Kongo-Central, l'Abako s'adressa aux Nations Unies et à l'ancienne Puissance colonisatrice la Belgique, pour communiquer la Réhabilitation de l'Etat Indépendant du Kongo tout en rappelant certaines positions antérieures qui ne pouvaient permettre de croiser ses bras. Revenant régulièrement sur certaines d'entre elles, politiques, d'honneur et de tout engagement.

Ainsi, l'Abako va souvent attirer son attention par exemple sur le message de S.M. BAUDOUIN 1er du 13 Janvier 1959 en direction de la Colonie du Congo Belge: "...Au demeurant, loin d'imposer à ces populations (du Congo Belge s'entend) des solutions toutes européennes, nous entendons favoriser des adaptations originales répondant aux caractères propres et aux traditions qui leur sont chers (évidemment, chers aux régions composant le Congo Belge ...".

Le Premier Ministre du Gouvernement clandestin du Kongo-Central, M. Raymond BIKEBI, mit aussi l'accent dans la même lettre que ces principes indispensables à la coexistence des populations du Continent ex-Congo Belge, ayant été établis par la plus haute personnalité du royaume de Belgique, devaient se traduire par les actes comme il avait fait le Général DE GAULE pour le Continent ex-AEF (Afrique Equatoriale Française), repartit en Congo Brazza, Cameroun, Gabon, Centre-Afrique et Tchad. Comme aussi le Continent ex-AOF (Afrique Occidentale Française) qui regroupa Togo, Mali, Guinée, Burkina, Sénégal, Côte d'Ivoire. Mais. ;

Pourtant, la situation est la même pour le Continent ex-Congo Belge, créé par l'annexion forcée des pays comme le Kasai, le Katanga, le Kivu, l'Uélé et l'Equateur. Et à la lumière de tout cela, une unification ou une association qui fut faite par la force des armes, ne peut même pas parler en ce moment où tous les Peuples du monde sont debout, de l'Unité ou du nationalisme dans un tel ex-Congo Belge. A moins qu'on soit un "Ecrivain ou Un Politicien au service du Colonialisme". Tout comme des Ecrivains de la Colonisation qui ne pouvaient rédiger que ce que le pouvoir colonial leur dictait pour éviter de réveiller les esprits et les empires rencontrés sur le terrain en 1885.

L'ancêtre Raymond BIKEBI, Directeur du Bureau politique de l'Abako précisa encore dans la même lettre ce qui suit :

" Ces annexions de territoires aussi éloignés, disparates que diversifiés les uns aux autres ont contribué sans doute à l'administration facile de la Colonie (Dictature coloniale s'entend), mais non à l'harmonie des rapports des territoires associés. Au contraire, cette action de dissocier les groupements homogènes pour les annexer de force à d'autres quels qu'ils soient et appartenant à des territoires séparés à des distances astronomiques, est la cause de la dégénération de l'Originalité de la

Culture et moeurs répondant aux caractères et aux traditions de chacune des régions composant le CONGO actuel"...

Avec ce qui se passe encore une fois aujourd'hui dans le Continent ex-Congo Belge, le monde a l'impression que c'est la continuation de la colonisation toujours par la force des armées, mais qui a pris la couleur du caméléon, tout en soutenant des dictateurs néo-coloniaux. C'est dans ces conditions que tout est fait pour éviter des solutions politiques à la manière de l'AEF, de l'AOF ou des Balkans.

Ayant constaté qu'il était difficile de laisser tomber la main-mise coloniale, l'Abako décida de se référer au soutien sollicité en 1959 aux Américains, pour l'établissement de la République du KONGO-CENTRAL.

Ainsi, le Directeur du Bureau politique de l'Abako, M. Raymon BIKEBI, rappela dans une lettre adressée au Président Richard NIXON que la passation de pouvoir qui nous fut confiée, fut pleine des désordres créés par les autres. Nous oeuvrâmes au cours de notre pénible mandat, dans l'angle de respect des engagements conclus à la table Ronde de Bruxelles de 1960.

Dans le même sens, sa lettre datée aussi de Lemba-Nzawu, le 10 Juin 1973, adressée à l'OTAN, M. Raymond BIKEBI, brossa le passé lointain et glorieux du peuple KONGO tout en revenant à l'Indépendance des Bakongo en ce terme:

"Bref, avant la passation de pouvoir, la Belgique (de LÉOPOLD II) convie les KONGOLAIS et les autres régions du CONGO à une Table Ronde politique à l'issue de laquelle des Résolutions telles que : 7, 8, 9, 10 etc. , furent prises et ratifiées par les Représentants qualifiés de toutes les SIX Provinces de l'ex-CONGO BELGE.

La Constitution de Luluabourg oeuvra plus profondément dans le sens des principes du Pacte Africain de 1884, consacrant l'autodétermination des peuples.

Dans tous les cas, nombreux rappels et positions de l'Abako ou du peuple Kongo, furent envoyés aux Nations Unies et à l'ancienne Puissance colonisatrice face à la situation politique chaotique que cette dernière laissa par sa création forcée de l'Unité du CONGO BELGE. Alors que l'Abako et le peuple Kongo ont toujours pensé que ce jeu malin de la colonisation devait prendre fin avec les Nations Unies ou avec ses Comités de Décolonisation qui aujourd'hui, ne méritent pas avoir des pays qui ont commis des crimes de colonisation.

Mais, époque par époque, l'Abako et le Peuple ne-Kongo ne croiseront jamais les bras pour revendiquer leur liberté et leurs Droits qu'ils ont reçus du DIEU de la nature. Même devant les sacrifices suprêmes et après Raymond BIKEBI, il y a eu d'autres ne-Kongo qui ont aussi pris la relève. Il y a lieu de rappeler ici l'exemple du mémorandum du 30 décembre 1990, envoyé aux Nations Unies et à plusieurs pays sur la même question et qui fut signé par l'ancêtre Yvon Mabanda et d'autres Représentants ne-Kongo. Ce mémorandum est revenu sur toutes les positions antérieures tout en indiquant que l'Abako n'a pas changé et continue sa lutte.

L ORDRE D ELIMINER PHYSIQUEMENT TOUS LES DIRIGEANTS DE L'ABAKO:

Chaque fois que le dictateur néo-colonial Mobutu avait des insomnies ou était hanté par ses propres crimes, ou recevait une quelconque information par des B.I. (Bulletins d information), il se réveillait parfois brusquement de son lit et demandait qu on lui arrête un tel Dirigeant de l Abako.

En 1977/1978, Mobutu accusa gratuitement les Dirigeants de l Abako et d autres personnalités ne-Kongo, d'être de connivence avec les Tigres (ex-Gendarmes Katangais) basés en Angola et qui avaient envahi l Est du ZAIRE en 1977/1978.

Et pour causes : Ces tigres ramassèrent et déportèrent de force en Angola (à Viana-Luanda), tous les Bakongo trouvés sur le champ de bataille pour leur créer en Angola même, le Bureau politique qu ils appellent FNLC (Front National de Liberation du Congo).Toujours en état d attente d autres invasions à partir de l Angola.

En apprenant cette information sur le terrain qu il inspectait après le retour de ces tigres en Angola, le dictateur Mobutu en tenue de combat, ordonna à tous ses Services spécialisés, l élimination physique de tous les Dirigeants de l Abako encore en vie et d autres personnalités ne-Kongo jugées suspectes.

Selon les services de renseignements de l Abako, Mobutu et ses hommes utilisaient plusieurs sortes de produits chimiques dans les empoisonnements politiques. Et pour bien réussir sur les Dirigeants ne-Kongo, ils se servaient de certains Bakongo moyennant nominations à des postes politiques, corruptions ou distributions des entreprises ou patrimoine laissé par la colonisation.

Suivant une autre information, ces produits utilisés étaient capables d éliminer la personne visée en très peu de temps et cela se faisait par contact, salut de mains, repas de réceptions etc. C est d ailleurs pour cela que Mobutu portait des gants pour éviter que lui-même ne soit empoisonné comme il le faisait sur les autres. Les Mobutistes ont eu l habitude de circuler avec ces poisons dans leurs poches, à la recherche d un vis-à-vis.

Cette information fut confirmée à l époque par plusieurs journaux de Kinshasa,notamment le journal "Télex Confidentiel no 41 qui cita un produit chimique dit "Tyocine" que Mobutu importait de la CHINE.

Selon le même journal, les Mobutistes mandatés à empoisonner ou tuer les cibles visées, prenaient ou buvaient à l avance l'antidote du poison tout en s aspergeant ou en imbibant la main qui va saluer ou frotter la partie du corps d un vis-à-vis.

Parmi les politiciens qui succombèrent de tels empoisonnements, on a souvent entendu les noms de Joseph Kasa-Vubu, Cyrille Adoula,le Cardinal Joseph MALULA, Godefroid MUNONGO,Moise TSHOMBE par une délégation de Mobutu partie à Alger,YVON MABANDA au micro de la CNS. Etc.

C'est par le même système que le dictateur néo-colonial, Mobutu SESE SEKO, extermina les Dirigeants politiques et d autres personnalités du peuple Kongo.

CONFISCATION DES BIENS ET TERRES DES Ne-KONGO:

Dans ce domaine de confiscation des biens d'autrui, l'Abako constata que Mobutu agissait avec beaucoup de haine lorsqu'il s'agissait des Bakongo. La première confiscation qu'il opéra, fut la saisie des biens et des avoirs du fondateur de l'Abako, M. Edmond Nzeza Nlandu et cela avant de passer aux biens des étrangers.

Par exemple l'imprimerie CONCORDIA de Limete qu'il confia aux Originaires de sa Province de l'Equateur. Il y a aussi d'autres biens appartenant aux Bakongo ou se trouvant dans le KONGO-CENTRAL qui furent distribués à sa famille comme aussi et surtout des entreprises, élevages bovins ou autres pillés puis emportés dans les autres Provinces, surtout chez lui à l'Equateur.

Ensuite, sachant bien que les Bakongo sont propriétaires de la ville de Kinshasa, le dictateur néo-colonial et ses Complices avaient fabriqué plus loin, une frontière avec un panneau sur lequel ils avaient mentionné "AU REVOIR BAS-ZAIRE ". Quel crime contre l'humanité et quelle Jalousie ?

Toujours insatisfait de ses méfaits, Mobutu confisqua aussi toutes les terres de BANKANA, de la Capitale à la rivière Kwango et qui se trouvaient sous l'administration catholique du Diocèse de Kisantu. Ce fut un plan bien monté dans le cadre d'une nomination d'un Cardinal de sa famille et qu'il attendait avec beaucoup d'impatience, l'écartement du Cardinal Joseph Malula.

C'est aussi dans ces conditions que Mobutu décida de faire disparaître toutes les plaintes de l'Abako introduites dans les Commissions des Biens mal acquis et des Assassinats de la Conférence nationale souveraine de 1991/1992. Il avait même demandé de ne pas entendre parler des plaintes de l'Abako et cette politique de haine a été adoptée contre l'Abako qui a obtenu l'indépendance.

TEMOIGNAGES POSTHUMES HYPOCRITES, RONIQUES ET PROFANATEURS:

Aujourd'hui, Abako s'étonne d'entendre certains Collaborateurs du dictateur Mobutu ou certaines personnes qu'il fabriqua, parler de ce qu'ils appellent "témoignages posthumes". Le parti Abako a suivi ces témoignages avec beaucoup d'amertumes et les qualifie comme des témoignages hypocrites, roniques, profanateurs ou provocateurs Car pendant plus de 30 ans ces individus qui ont servi fidèlement Mobutu, n'ont pas osé de faire entendre ce qu'ils disent aujourd'hui sur le 1er Président Général de l'Abako, feu Joseph Kasa-Vubu. L'Abako rejette totalement tous ces témoignages sataniques sur ses premiers Dirigeants qui reposent en paix dans l'AU-DELA. En tout cas, l'Abako considère tous ces messages posthumes comme une façon de se moquer du peuple Kongo.

L'ABAKO ET SON DROIT DE SUITE:

Pour le parti Abako, le droit de suite consiste à poursuivre les instructions laissées par les premiers Dirigeants de ce parti, notamment sur les accords et engagements ou le Consensus conclu pour la création de la RDC, pour une durée bien connue puis, l'Etat Indépendant du Kongo-Central créé et mis en place avant ledit Consensus.

Ainsi, dès 1994, le parti Abako décida de réhabiliter par la proclamation de la République du Kongo-Central, cet Etat Indépendant du Kongo.

A cet effet, l'Abako donna d'abord une conférence dans la salle paroissiale de Saint PIE X sur l'avenue Movenda, en date du 16 Janvier 1994.

cette conférence fut tenue sous l'autorisation de la Zone de Ngiri-Ngiri, no OO1/94 du 15 Janvier 1994 du Commissaire de Zone Mr BABONDA-NSEMI BUDIAKI.

Plus de 300 personnes, Représentants et membres du parti Abako tout comme invités ont pris places dans cette salle. C'est au sein de cette Conférence que certains points laissés par le Directeur du Bureau politique de l'Abako, feu Raymond BIKEBI, furent soulevés. Certaines personnes averties, comprirent que l'Abako préparait quelque chose de clandestinité politique.

LE CONGRES CLANDESTIN DU 25 AU 29 JUIN 1994 A MPUMBU-MBENSEKI-FUTI:

Faisant suite à la conférence du 16 janvier 1994, l'Abako avait tenu du 25 au 29 juin 1994, un Congrès clandestin de 5 jours à Mpumbu-Mbenseki-Futi à quelques kilomètres de Kinshasa, la Capitale.

Pour y arriver, le parti avait invité ses Représentants, Membres et Délégués venant de l'Intérieur tout comme de la Capitale, n'ayant pas été au service de la dictature néo-coloniale de Mobutu.

Ce Congrès de l'Abako se clôtura par un Moratoire intitulé : "Miondo ou N kanu-a-N toto ou N kanu-a-Nsi", qui signifie Jugement de la Patrie. Soit :

"Moratoire de l'Abako, Résultat du Congrès Extraordinaire tenu du 25 au 29 Juin 1994 à Mpumbu-Mbenseki-Futi-Léopoldville, sur les accords de la table Ronde de Bruxelles de 1960, fixant le délai de 10 ans de Tutelle à l'Etat du Kongo-Central des Provinces qui ont signé et voté la Déclaration Gouvernementale belge du 13 Janvier 1959".

Ainsi, ce Congrès a réhabilité et proclamé la République du KONGO-CENTRAL, tout en mettant en place, un Gouvernement Clandestin et de Combat, chargé de libérer l'Etat du Kongo-Central dans sa totalité de la majorité de l'ancienne province de Léopoldville de 1959.

Mr Pierre-André Tamankweno fut désigné Premier Ministre et Ministre de la Défense et sur place, ce Gouvernement forma une délégation conjointe ABAKO Gouvernement pour voyager à l'Etranger et expliquer de vive voix, l'Acte posé par l'Abako après un long mutisme significatif.

EXTRAIT DE QUELQUES LETTRES SUR L ACTE POSE:

1. A l ancienne Puissance Colonisatrice (la Belgique):20/09/1994.-
A la plus haute Personnalité, Successeur de S. M. LEOPOLD II,

Sire,

J'ai l'honneur de venir par la présente, rappeler à votre Majesté,le contenu de ma lettre réf.O13/ABAKO/DP/93 du 13 octobre 1993 du parti Abako fondé en 1950 par Monsieur Ed. Nzeza N landu et agréé par décisions no4612/23 A du 28 juillet 1959 sous la direction de son Président Général M. Joseph Kasa-Vubu.

Ensuite,j ai aussi l honneur d informer et de porter à la connaissance de Sa Majesté que l Abako a tenu du 25 au 29 Juin 1994, Un Congrès extraordinaire à Mpumbu-Mbenseki-Futi à 20 Km de la ville de Léopoldville.

A l issue de ce Congrès, l'Abako a réhabilité l Etat Indépendant du KONGO-CENTRAL proclamé par S.M. le Roi LEOPOLD II le 1er Juillet 1885 et l Installation de son Gouvernement dont la Délégation expliquera de vive voix à Sa Majesté. la signification de l Acte posé contenu dans les documents ci-après:

- Carte Géographique du KONGO;
- Déclaration de l Abako sur ce Congrès;
- Déclaration Gouvernementale du KONGO-CENTRAL;
- .../...

En attendant que cette délégation quitte Kin-Léo pour la Belgique,

Que votre Majesté Royale daigne agréer, les assurances de mon humble et respectueuse considération ainsi que celle de la très haute détermination du peuple KONGO.

Pour la République du KONGO-CENTRAL
et pour le Gouvernement
Le Premier Ministre et Ministre de
la Défense désigné
P.A.Tamankweno M.M.
1er Vice-Président Général
de l Abako.

2. Aux Puissances Signataires de l Acte de Berlin de 1885 et aux Pays amis :
20/09/1994.-

Sires,

Excellences Messieurs le Présidents,
Messieurs les Premiers Ministres et Chefs de
Gouvernements,

J ai l honneur de vous informer que l Abako,le parti politique fondé en 1950 par M.Ed.Nzeza N landu et agréé par décision no4612/23 A du 28 juillet 1959, sous la direction de son Président Général M. Joseph Kasa-Vubu, a tenu du 25 au 29 Juin 1994, Un Congrès extraordinaire à Mpumbu-Mbenseki-Futi à 20 Km de la ville de Léopoldville.

Ce Congrès a réhabilité l Etat Indépendant du Kongo-Central proclamé par S. M. le Roi LEOPOLD II le 1er Juillet 1885. L Indépendance de cet Etat fut récupérée par le rejet total de la Déclaration Gouvernementale belge du 13 Janvier 1959 ayant confirmé la République du KONGO-CENTRAL le 30 Juin 1960.

Ce même Congrès a aussi installé un Gouvernement dont la Délégation mise sur pied vous expliquera de vive voix, la signification de l Acte posé dans les Documents ci-après :

.../...

Lors de toutes les audiences que la Délégation de mon pays va solliciter, un accent particulier sera mis sur la Convocation d une table Ronde à Bruxelles ou à Berlin, regroupant toutes les Puissances Signataires de l'Acte Général de Berlin de 1885.....

Veillez croire, Sires, Excellences Messieurs les Présidents, Messieurs les Premières Ministres et Chefs de Gouvernements, à l'assurance de ma très haute considération et à celle de la très haute détermination du Peuple Kongo de la République du Kongo-Central.

Pour la République du KONGO-
CENTRAL et pour el Gouvernement
Le Premier Ministre et Ministre de
la Défense désigné
P.A. Tamankweno M.M.
1er Vice-Président-Général de
l Abako.

3. Aux Pays limitrophes de la République du KONGO-CENTRAL:

- ANGOLA (date 15 Septembre 1994)
- CONGO-BRAZZA

N.B. Le même contenu de deux lettres précédentes a été pour l Angola et pour le Congo-Brazza. Tout en sollicitant les audiences à leurs Gouvernements.

L entrée clandestine de la Délégation en Angola fut le 15 Février 1996.
Le Premier Ministre P. A. Tamankweno M. M. fut reçu en audience par le Ministre Angolais des Relations Extérieures, en date du 17 avril 1996 de 10H00 à 12H00. Malheureusement, il fut arrêté le jour suivant à 6H00 du matin puis directement conduit à la Direction nationale de la Sécurité angolaise communément appelée

DEFA. Il fut entendu sur P. V. signé Premier Ministre du KONGO-CENTRAL et Président de l'Abako en délégation. Il sera pris en otage de 4 ans à Luanda.

QUELQUES QUESTIONS POSEES A L'ABAKO AU SUJET DES POSITIONS OU DECLARATIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE PUISSANCE COLONISATRICE DE L'EX-CONGO BELGE:

L'Abako remercie beaucoup toutes les personnes,du Congo-Kinshasa ou de l'Etranger qui se sont intéressées à poser leurs questions sur certaines déclarations liées à l'ex-Congo Belge.

En effet, l'Abako a suivi comme tout le monde qu'après l'assassinat à Kinshasa,du nouveau dictateur néo-colonial, le rebelle L. D. Kabila,le Gouvernement belge par le canal de son Ministre des Affaires Etrangères,S.E.M.LOUIS MICHEL, déclara le 18 janvier 2001,devant le Parlement de son pays ce qui suit:" Nous devons redoubler d'efforts pour résoudre la crise en Afrique Centrale. Et ce, dans le cadre des accords de Lusaka. Le dialogue inter congolais doit reprendre, faute de quoi la RDC et la Région tout entière resteront une oeuvre inachevée, pour ne pas dire un Cauchemar éternel".

L'Abako a aussi suivi la Déclaration de S. E. Mr le Premier Ministre Belge au début de la présidence belge de l'U.E., publiée dans le Journal "le Monde" du 5 juillet 2001 pour une priorité à donner à l'ex-Congo Belge. En comparant le dossier des Balkans et du Moyen Orient comme dossiers politiques Mais pour l'ex-Congo Belge ce sont des Drames Humains et d'un Scandale pour l'Humanité.

De même, dans une déclaration d'un Diplomate belge,lue dans le Jeune Afrique "l'Intelligent" no2090 du 30 janvier au 5 février 2001, l'Abako a suivi:" C'est triste,mais on perçoit chez nos partenaires une sorte de lassitude,un désintérêt de plus en plus marqué à l'égard de la situation en RDC,raison de plus pour persévérer:nous ne pouvons pas nous permettre de céder à notre tour au fatalisme".

L'Abako a été aussi informée par ses Combattants que du retour de son voyage de recherche de paix en Afrique Centrale,en décembre 2001,S.E. M. LOUIS MICHEL,Ministre belge des Affaires Etrangères déclara toujours sur l'ex-Congo Belge ce qui suit:

" IL EXISTE UN CONSENSUS, MAIS NON DIT ", jure LOUIS MICHEL.

Les Combattants de l'Abako ont envoyé à leur parti, la coupure de presse du Journal "le Monde" du 11 décembre 2001 qui reprinted cette déclaration.

Les mêmes Combattants de l'Abako ont aussi communiqué à leur parti que dans le cadre de la première guerre africaine de l'ex-Congo Belge, S.E.M. LOUIS MICHEL, Ministre belge des Affaires Etrangères déclara que tout le monde est illégitime dans cette guerre. Même Joseph Kabila et ses hommes sont aussi illégitimes.

L'Abako a aussi suivi une intéressante interview de S.E. M. LOUIS MICHEL, Ministre belge des Affaires Etrangères :

Après la conférence ministérielle Europe-Afrique de Ougadougou tenue du 28 octobre 2002 en déclarant que " des millions d'Africains souffrent aujourd'hui de la

guerre, combien de victimes! de maux de famine, malnutrition, déplacement des populations, misères, maladies accablent les populations des régions en Conflits. Que d'intelligences, de créativité, d'énergie, de générosité suicidée ou assassinée!.....Je sais que l'Afrique a des raisons de dénoncer les Injustices de l'histoire et d'en rappeler les responsabilités....."(Voir l'interview ou 5 questions posées par le Potentiel du 7-12-2002)".

QUANT A L'EX-CONGO BELGE:

En ce qui concerne l'ex-Congo Belge, l'Abako cite l'exemple du Premier Ministre Patrice-Emery LUMUMBA qui a écrit dans sa dernière lettre adressée à son épouse, le passage suivant lié à la position de l'Abako et à la dernière déclaration ci-dessus (de S.E. M. LOUIS MICHEL):

"...L'histoire dira un jour son mot, et ce ne sera pas l'histoire qu'on enseigne aux Etats-Unis, à Washington, Paris ou Bruxelles, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantoches. L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera du Nord au Sud du Sahara, une histoire de gloire et de dignité". L'Abako pense que le Premier Ministre LUMUMBA en route vers la mort, parla sans doute de l'histoire rencontrée par la Colonisation belge en 1885. Chaque empire chez lui, pour notre histoire de gloire et de dignité.

Ces deux déclarations, de S.E. LOUIS MICHEL et de S.E. Patrice-Emery LUMUMBA peuvent nous rappeler qu'en forçant toujours une unité qui n'a pas existé par la nature même, l'ex-Congo Belge a échoué à toutes les formules politiques :

1960-1964 : Echec de l'Unitarisme créé par la colonisation belge;

1964-1965 : Echec du Fédéralisme obtenu par la Constitution de Luluabourg;

1965-1997 : Dictature totalitaire, sanguinaire, variant suivant l'humeur de Mobutu le matin, midi, soir ou la nuit;

1991/1992 : 3 mois du fédéralisme issu de la CNS, balayés par Mobutu.

1997-2001 : Nouvelle dictature de L.D. Kabila au service de Mobutu; lettre par lettre.

2001-2003 : Monotonie de tout, illégitimité continuelle, pouvoir par la force des armes, fusillades et massacres des populations, transition et élections illégitimes en préparation etc.

Devant ce manque de toute Originalité politique ou légitime, le fameux dialogue intercongolais s'était baladé partout en Afrique, à Bruxelles etc. Beaucoup de Mobutistes ont suivi le facilitateur à l'Etranger pour s'acheter le poste de délégué. L'Abako a tout suivi et recevait des informations étape par étape.

L'Abako a reçu aussi un message de SUN CITY qui parla de la distribution de 6.000 dollars US pour arracher un certain accord à la méthode de Mobutu. Certains délégués ont même accusé le Cardinal ETSOU qui distribua cette somme aux Délégués de son choix.

Tout cela indique que rien ne peut marcher lorsqu'on va contre la liberté et les Droits de chaque peuple trouvé sur le terrain en 1885.

L'ABAKO REJETTE TOTALEMENT L'ACCORD GLOBAL ET INCLUSIF ET DECLARE ILLEGITIME TOUT CE QUI A ETE MIS EN PLACE:

L'Abako a déjà fait comprendre que l'accord global et inclusif est illégal. Parce que ceux qui sont à la base de cela, ont tous pris les armes et se sont imposés par leurs armes. MLC, RCD, AFDL, Mai-Mai etc... ont tous suivi le même chemin de Mobutu. C'est la monotonie des désordres et des crimes. Il n'y a pas l'originalité conclue sur la création de la RDC le 30 Juin 1960. Par conséquent, tout ce qui est sorti de cet accord est illégitime.

Pour arriver à leurs ambitions, les acteurs de la situation d'aujourd'hui ont tué, affamé et rendu toutes les populations misérables puis à genoux. De façon que celles-ci, fatiguées, puissent accepter tout ce qu'on leur impose, le dictat. Cette méthode a empêché de réveiller tout esprit de liberté et de droits chers aux traditions et aux caractères propres pour lesquels, leurs empires se sont acharnement battus contre les hommes de S.M. LEOPOLD II, dans l'annexion forcée à l'Etat Indépendant du Kongo-Central.

L'Abako a aussi constaté que tous ces mouvements criminels, toujours assoiffés du sang humain et du pouvoir, recevaient le soutien de certains politiciens et écrivains qui refusent de dire la vérité de l'histoire, mais ont toujours cherché dans leurs écrits, une unité ou un nationalisme alors que tout le monde voit que cette unité et ce nationalisme qu'ils évoquent sont imposés par des armes. Certes, ce sont des écrits pour tromper et corrompre des consciences des populations et générations actuelles. Ce sont des écrivains au service du colonialisme.

Mais, au regard de certaines déclarations ci-dessus et de ce que Patrice LUMUMBA écrivait sur l'histoire de gloire et de dignité rencontrée par la colonisation, faut-il encore parler de cette unité ou du nationalisme dans l'ex-Congo Belge?

L'Abako se rappelle aussi que Mobutu déclara dans un de ses meetings, d'avoir conclu des accords avec le diable pour obtenir cette unité et pour cela, sa nourriture de force fut le sang humain. Mr Sakombi a aussi témoigné qu'il a vu Mobutu boire un verre du sang humain comme du vin rouge.

A l'époque, d'autres informations arrivées à l'Abako, ont indiqué que Mobutu chercha à s'accaparer du corps du 1er Président Général de l'Abako pour retirer quelques organes, lui exigés par ses sorciers et magiciens pour rester au pouvoir 100 ans ou plus.

Ainsi, l'ex-Congo Belge se retrouve devant une unité et un nationalisme obtenu par la force diabolique des esprits dont leurs corps et sang bus ou mangés par Mobutu et ses amis de la Prima Curia, sont le ciment de cette unité.

Ainsi, depuis le MPR, AFDL, MLC, RCD et d'autres, plus de 5 millions massacrés, politiciens et populations, pour une unité et pour une constitution, pour aller aux élections, toujours sur fond des armes.

Tout cela, pour une paix fondée sur la peur, la violence, le terrorisme et la répression, toujours la même paix satanique de Mobutu.

Pour l'Abako, tout cela est illégitime. Car, la vraie paix ou la vraie élection ne s'obtient pas par des armes comme cela se passe dans l'ex-Congo Belge depuis 40 ans. La paix ou les élections devaient se baser sur des points cardinaux qui sont parmi lesquels, la liberté et les droits de tout peuple, de mêmes traditions et caractères propres à s'auto déterminer. Libre et maître de lui-même, par sa conscience qui doit créer les artisans de sa vie et de sa propre paix. Cette paix là, se fructifie automatiquement entre les compatriotes de la souveraineté ou de la même histoire léguées par leurs ancêtres.

Et pour l'Abako, la situation actuelle dans le Continent Congo Belge n'est pas à celle de la création de la RDC le 30 Juin 1960. Elle est plutôt semblable à celle des Balkans ou du Moyen Orient et il faut qu'elle trouve aussi des solutions semblables. Où alors, c'est une discrimination politique.

Pour cela, l'Abako estime qu'aucune police au monde, ne peut empêcher le peuple KONGO dans sa lutte pour sa liberté et pour ses Droits reconnus par la colonisation. Le Kongo-Central n'est pas une province mais plutôt l'Etat du KONGO-CENTRAL., l'Etat Indépendant du KONGO, proclamé en 1885 par S.M.LEOPOLDII.

AU NIVEAU INTERNATIONAL:

Au niveau international, l'Abako constate que beaucoup d'Organisations, pays ou Unions des Etats, peut-être n'ayant pas existé en 1960, ont certainement besoin de comprendre et d'être éclairés sur la situation politique laissée par la colonisation dans le continent Congo Belge. Et cela, pour éviter de suivre parfois aveuglement toute pression ou ingérence politique injustifiée et souvent provoquée par tout manque d'informations.

Comme par exemple la déclaration politique de M. Aldo Ajello, Envoyé Spécial de l'UE pour les Grands Lacs : se trouvant en Afrique du Sud pour l'ex-Congo Belge, avait fait savoir à la presse le 07-12-2002, qu'il était hors de questions de placer la RDC sous une quelconque tutelle, fut-elle des Nations Unies. Ainsi, il faut savoir si la Belgique a vendu l'ex-Congo Belge à l'UE?

L'Abako considère cela comme une contradiction étant donné que l'ONU dispose de toutes les garanties de liberté et de droits de tout peuple. Et que le Continent Congo Belge n'est plus au temps de la colonisation qui imposa tout par la force.

Cette méthode de la force a été adoptée par le nouveau dictateur colonial Mobutu et ses successeurs font la même chose, c.à.d., sans les armes dirigées contre les populations, il n'y a pas de pouvoir dans l'ex-Congo Belge.

LE NON RESPECT DU CONSENSUS SUR LA CREATION DE LA RDC LE 30 JUIN 1960 A L'ORIGINE DE TOUS LES CRIMES DANS L'EX-CONGO BELGE ET EN AFRIQUE CENTRALE:

Dans ses précédentes communications, l'Abako est revenue plusieurs fois sur son meeting du 4 janvier 1959; par lequel, son fondateur déclara "...Nous voulons nous entendre avec tous les mouvements à conditions qu'ils définissent clairement leurs

intentions pour le moment où l'indépendance aura été acquise"...Le 13 Janvier 1959"...

Cette position de l'Abako permit à la Table Ronde de Bruxelles de 1960, d'aboutir aux accords, engagements ou consensus sur la création de la RDC le 30 Juin 1960. L'Abako a aussi évoqué le délai de 10 ans qui fut accordé à cette création. Parce que tout le monde savait qu'on mettait en place une unité qui n'a pas existé avant l'arrivée de S.M.LEOPOLD II.

Cette unité est donc contre la liberté et les Droits de chaque peuple rencontré sur le terrain de la colonisation.

Et si ces accords ou consensus conclus étaient respectés, chaque peuple devait revenir sur son histoire de gloire et de dignité évoquée par le Premier Ministre LUMUMBA quelques jours avant son assassinat. Il serait certainement en vie. Il n'y aurait pas eu tous les crimes qui se commettent depuis Mobutu, jusqu'à ce jour et aussi demain.

C'est par là que le non respect dudit consensus, est à la base de tous ces crimes dans l'ex-Congo Belge et en même temps, l'Origine de tous les Conflits en Afrique Centrale. Afrique Centrale parce qu'à l'arrivée de la colonisation, celle-ci fut animée de toute joie d'ambitions territoriales jusqu'à aller annexer toujours de force, des territoires d'autres empires. Ce qui fait que le Congo Belge risqua d'atteindre l'Océan indien.

C'est pourquoi, pour conclure sur ce non respect du Consensus qui a été largement évoqué, l'Abako décida d'aller devant la Justice Internationale, étant entendu que les mêmes crimes continuent sur le terrain partout dans l'ex-Congo Belge. Puis, tous les Dirigeants de l'Abako et d'autres Bakongo emprisonnés, attendent toujours la condamnation à mort ou à perpétuité et entre temps, tout le Peuple Kongo est victime de persécutions illégitimes et sauvages sur ses propres terres.

Pour l'Abako, cela signifie que l'ex-Congo Belge est donc devenu une affaire de Justice internationale et ce pour tous les points relatés dans la présente communication.

En plus de cela, en attendant toute confrontation directe sur le terrain, l'Abako a déjà libéré politiquement l'Etat du KONGO-CENTRAL ou l'Etat Indépendant du KONGO, comme cela peut se constater sur la suite de cette conclusion, sa décision politique.

CONCLUSION ET DECISION POLITIQUES DE L'ABAKO:

En égard à tout ce qui précède et fort d'un forfait politique et légitime en sa faveur depuis le non respect du Consensus sur la création de la RDC le 30 Juin 1960, le parti Abako "Alliance des Bakongo", décida de réhabiliter et de proclamer l'Etat du KONGO-CENTRAL ou Etat Indépendant du KONGO.

Et, à la place de ce que la Puissance colonisatrice aurait pu faire, l'Abako et le Peuple Kongo ont proclamé l'Indépendance de chaque Province que la Belgique

laissa sous tutelle de l'Etat Indépendant du Kongo-Central.L O.N.U. a été informée de toute la situation de l'ex-Congo Belge.

Cette proclamation se fit de la manière suivante:

1. Etat Indépendant du KASAI.....Président:E.Tshisekedi
Capitale:Mbuji-Mayi Premier Ministre:Onusumba
- 2.. Etat Indépendant du KIVU.....Président:Deogratias Symba
Capitale:Goma Premier Ministre Zahidi GOMA
3. Etat Indépendant de l'UéléPrésident:Francois LUMUMBA
Capitale;Kisangani Premier Ministre:Ngnyé ou
Olenghankoy
4. Etat Indépendant du Katanga.....Président: L.D. Kabila
Capitale:Lubumbashi Premier Ministre:Emile Ilunga
5. Etat Indépendant de l'Equateur.....Président:André Bo-Boliko
Capitale: Mbandaka Premier Ministre: J.P.BEMBA
6. Etat Indépendant du KONGO.....En attendant
Capitale: Kin-Léo Président: Ne-Muanda NSEMI
Premier Ministre
P.A.Tamankweno M.M.

Ainsi, le Consensus est respecté. C est de cette manière qu'il n'y aura plus des désordres ou des crimes tels que ceux connus entre 1960 et 1970, ou ceux qui continuent à se commettre depuis 1970 à ce jour.

Chaque Etat Indépendant aura un pouvoir qui s'est approché de son peuple ou de ses populations aux traditions et caractères propres qui leur sont chers.. Cela va apporter la vraie paix, la vraie démocratie et le développement socio-économique mieux intégrés, mieux adaptés, avec une Coopération intense dans une Communauté des Etats Indépendants de l'ex-Congo Belge.

COMMUNAUTE DES ETATS INDEPENDANTS DE L'EX-CONGO BELGE:

L'Abako demande que cette Communauté des Etats Indépendants de l'ex-Congo Belge soit convoquée au niveau des Présidents et des Premiers Ministres. Chaque Etat peut envoyer une délégation de son choix et cette rencontre ne pourra se faire qu'à New York, sous les auspices des Nations Unies,

Car, pour l'Abako, cette Communauté des Etats Indépendants de l'ex-Congo Belge sera sous tutelle de l'O.N.U. pour une période de 5 ans. Puis, elle aura plutôt un Secrétaire Général à désigner périodiquement par mandat de rotation entre tous lesdits Etats Indépendants.

Ainsi, l'ex-Congo Belge ou l'Afrique-Centrale seront libérés de la main-mise de la colonisation qui a changé ses méthodes, par le non respect de toutes les

Conventions qui furent signées entre les Puissances de l'Acte de Berlin de 1885 et par le non respect des accords ou non dit du Consensus sur la Création de la R.D.C. le 30 Juin 1960. Ces méthodes se sont aussi transformées en soutien et en protection des nouveaux dictateurs néo-coloniaux.

Voilà donc, ce que l'Abako a pu donner comme réponses aux nombreuses questions qui ont été posées à ce parti. Mais, avant de terminer, voici l'extrait de la lettre qui fut adressée à M. Laurent-Désiré Kabila, quelques jours après qu'il s'auto-proclama Président de la R.D.C.

Cette lettre donna des précisions sur les interviews accordées au Journal d'Angola au sujet de la République du KONGO-CENTRAL "Etat Indépendant du KONGO" et de son Gouvernement clandestin qui fut réhabilité comme ci-dessus relaté.

Luanda, le 24 MAI 1997.-

Monsieur le Président,

Je m'empresse de porter à votre très haute connaissance et de vous donner quelques précisions sur la République du Kongo Central "Etat Indépendant du KONGO" ainsi que sur son Gouvernement, à la suite de mes interviews accordées au Journal de l'Angola et aux autres Organes de presse internationale ce 21 et 23 Mai 1997.

Comme il a été annoncé lors de ces interviews, à cause des désordres continus et de non respect des accords et engagements de la Table ronde de Bruxelles de 1960, le parti Abako de feu Joseph Kasa-Vubu et les Représentants Bakongo s'étaient rassemblés du 25 au 29 Juin 1994 à Kinshasa, Mpumbu-Mbenseki-Futi, pour évaluer la mission confiée au Président Général de l'Abako, monsieur Kasa-Vubu, à l'aube de la Révolution du 4 Janvier 1959 à Léopoldville.

A l'issue de cette importante rencontre, Un Moratoire baptisé "MIONDO ou NKANU-a-NTOTO", a été rédigé. Après l'introduction de ce Moratoire, un long exposé des motifs avait terminé par la Réhabilitation de la République du KONGO-CENTRAL et de son Gouvernement mis en place par la Déclaration de l'Abako le 13 Janvier 1959, sur l'Indépendance immédiate et inconditionnelle.

Comme vous le savez très bien, monsieur le Président de la République (ex-Congo Belge s'entend), qu'à cette date là, tous les territoires annexés à l'Etat Indépendant du KONGO (Kasai, Katanga, Kivu, Uélé (Kisangani), Equateur (Mbandaka), avaient accepté la Déclaration Gouvernementale Belge et ont par la suite voté les élections du 20 décembre 1959, refusant toute indépendance. Vous-même, feu Patrice LUMUMBA et Joseph-Désiré MOBUTU, aviez voté pour ces élections.

Ce Moratoire se clôture par l'historique de la République du KONGO-CENTRAL en 19 points:

1. De la création du Kongo-Central ou de l'Etat Indépendant du KONGO;
 2. Des annexions coloniales belges à l'Etat Indépendant du Kongo;
 3. De l'expectative du Peuple Mukongo face à sa libération;
 4. De la création de l'Abako;
 5. L'Abako seule dès 1950, en route vers l'Indépendance;
 6. De la Révolution du 4 Janvier 1959;
 7. De l'arrivée de Me Croquez et de l'argent payé par l'Abako ou par les Bakongo seuls pour le Procès de l'Indépendance;
 8. De la vision de l'Indépendance pour le peuple Mukongo et Belge;
 9. Du rejet total de la Déclaration Gouvernementale de la Belgique du 13 Janvier 1959 par les Bakongo suivi de l'acquisition de leur indépendance;
 10. De la Table Ronde de Bruxelles de 1960 comme formalité pour la proclamation de l'indépendance des Bakongo;
 11. Quelques témoignages sur les accords et engagements de la Table Ronde de Bruxelles de 1960;
 12. Du Livre d'Or de l'Indépendance des Bakongo;
 13. Quels sont les Désordres créés par les autres Provinces du Congo Belge pendant les Dix premières années de l'Indépendance des Bakongo;
 14. De l'arrivée de S.M. BAUDOUIN 1er à Léopoldville en 1970 pour la Séparation des Bakongo, prévue à la date du 30 JUIN 1970 lors de la Table Ronde de Bruxelles de 1960;
 15. Des révéndications et protestations contre le boycott et la trahison sur la Séparation des Bakongo;
 16. Des désordres commis par la dictature néo-coloniale, du 30 JUIN 1970 à ce jour;
-/.....

Voilà, Excellence monsieur le Président de la République (ex-Congo Belge), les raisons et les motifs qui ont obligé les Bakongo et le parti Abako de feu Joseph Kasa-Vubu, de former ce Gouvernement que je dirige clandestinement en tant que Premier Ministre et Ministre de la Défense désigné.

Veuillez croire, Excellence monsieur le Président de la République du CONGO (ex-Belge), à l'assurance de ma très haute considération.

Le Premier Ministre et Ministre de la
Défense
P.A. Tamankweno Muana-Mundele

Président de l'Abako
République du KONGO-CENTRAL
"Etat Indépendant du KONGO"
Chef de la Délégation à l'Etranger .-

Que Vive la Communauté des Etats Indépendants de l'ex-Congo Belge!

Que Vivent la JUSTICE, la LIBERTE et les DROITS de chaque Peuple annexé au Kongo par la force coloniale!

Que vive l'O.N.U. !

Que vive l'U.A. (Union Africaine)!

Que vive l'Etat Indépendant du KASAI !

Que vive l'Etat Indépendant du KATANGA !

Que vive l'Etat Indépendant du KIVU !

Que vive l'Etat Indépendant de l'Uélé (Kisangani) !

Que vive l'Etat Indépendant de l'Equateur (Mbandaka) !

Que vive l'Etat Indépendant du KONGO !

Ainsi fait , l'ABAKO "ALLIANCE DES BAKONGO"
LE PEUPLE NE-KONGO

DELEGATION DU GOUVERNEMENT DU
KONGO - CENTRAL
"Etat Indépendant du KONGO"

QUESTION DE DERNIERE MINUTE VENANT DE L'EUROPE:

Que pense l'Abako pour des Soldats Français et Belges envoyés dans l'ex-Congo Belge?

Réponse:

L'Abako estime que c'est une bonne chose d'avoir la paix dans l'Uturi et il faut punir tous les auteurs de tous les Crimes. Mais, depuis la colonisation, cette paix a toujours été imposée par la force des armes.

Cette question parle aussi de l'hésitation et de la réticence de l'Allemagne d'envoyer ses Soldats dans une ancienne Colonie d'un pays européen.

L'Abako pense que c'est une prudence réelle et bien justifiée pour l'Allemagne:

1. La Colonisation est partie de l'Europe ou du Berlin 1885 et non de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique.

2. En 1885, les troupes de S.M. LEOPOLD II furent envoyées en Afrique Centrale sous prétexte de paix, de maladies et de luttes contre l'esclavagisme arabe et non traite des Kongolais que faisait le Portugal.

Or, ce fut l'occupation coloniale à grande échelle. Puis, par la force des armes, les empires rencontrés furent annexés à l'Etat Indépendant du KONGO, créant ainsi le Congo Belge ou la paix par des armes.

3. Les Conventions découlant de l'Acte de Berlin sont restées non dites. Or, elles devaient restituer la liberté et les droits confisqués à chaque peuple rencontré ou l'histoire de gloire et de dignité qui fut évoquée par P. LUMUMBA.

4. Les accords, engagements ou Consensus sur la création de la RDC le 30 Juin 1960 ne sont pas respectés et sont l'Origine de tous les Crimes par le fait de non respect. Il y a toutes les implications.

L'ex-Congo Belge vit toujours la même paix imposée depuis la Colonisation et cette méthode fut adoptée par Mobutu et par les Kabila.

5. CONGO Brazza a connu ou connaît encore un génocide fait sur les Bakongo par des Soldats de M. Denis SASSOU par exemple, mais il n'y a pas eu d'envoi des troupes à caractère militaire et humanitaire. Ce silence fut justifié simplement comme soutien et protection accordés aux Dictateurs africains visant un quelconque déficit de leurs pays.

En conséquence, tout se résume autour de la situation politique cahotique laissée par la colonisation dans l'ex-Congo Belge ou en Afrique-Centrale.

Tant que lesdites Conventions de Berlin de 1885 sont restées non dites;
Tant que les accords ou Consensus sur la création de la RDC le 30 Juin 1960 n'ont pas été respectés;

Tout envoi aujourd'hui des Soldats des anciennes Puissances coloniales dans l'ex-Congo Belge, sous prétexte de paix ou de drames humanitaires, est semblable aux troupes de S.M. LÉOPOLD II de 1885. Tout comme une continuation de la colonisation.

Dans ces conditions, l'O.N.U. et ses Comités de Décolonisation ont été induits en erreur; en acceptant d'envoyer des troupes des Puissances accusées de colonisation. Alors que leur Oeuvre est restée inachevée dans l'ex-Congo Belge.

L'Abako demande que ces troupes soient remplacées par celles des pays n'ayant aucun antécédent colonial avec le Continent CONGO BELGE, tout en attendant le retour à l'Originalité politique, historique et légitime rencontrée en 1885..

Le Président de l'ABAKO "Alliance des Bakongo"

P.A. Tamankweno Muana-Mundele

Premier Ministre du Gouvernement Clandestin
de la République du KONGO-CENTRAL
"ETAT INDEPENDANT DU KONGO"
Délégation à l'Etranger.

N.B. Au nom de la Liberté et des Droits du Peuple KONGO, la Distribution est autorisée à toute adresse et ce, à travers le monde.